

Maison d'Houjarray

A. Une approche du problème

- I - La destination de la Maison Jean Monnet est un problème complexe dont il faut évaluer dès maintenant toutes les données intellectuelles et matérielles. Le vote politique qui est à l'origine de ce projet doit permettre en même temps d'en fixer les ambitions et d'en dégager les moyens.

Les ambitions sont élevées et les moyens devront leur être proportionnés. Ce sont là des conséquences implicites de la décision du Parlement européen. Cette décision n'avait évidemment pas le caractère d'une pure opération immobilière. Elle a été inspirée par le souci de conserver et de mettre en valeur un haut lieu de l'Europe. L'initiative en a été prise par le Président Colombo le jour même des obsèques de Jean Monnet. Il s'agit donc de perpétuer la mémoire du fondateur de la Communauté européenne et en même temps de transmettre le message qui a été conçu puis largement diffusé dans le monde à partir de ce lieu précis. Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, nous croyons utile de joindre à cette note les textes mêmes des résolutions du Parlement européen.

- II - La proposition qui est faite ci-après n'est qu'une suggestion, d'autres mieux étudiées et plus significatives encore peuvent être avancées. Toutes cependant doivent respecter quelques principes de base :

1) il s'agit bien d'une Maison Jean Monnet dont l'affectation ne peut s'éloigner trop du souvenir et de l'oeuvre de celui qui l'a habitée et animée pendant 34 ans.

2) Il ne peut toutefois pas s'agir d'un musée puisque le mobilier a été dispersé faute d'avoir pu prendre une décision en temps utile. Cette circonstance est très dommageable à l'ensemble du projet. Un minimum d'objets de caractère personnel auraient pu, et aurait dû, être conservés.

On peut néanmoins pallier ce grave défaut par un essai de reconstitution audio-visuelle de l'atmosphère qui régnait là. Les techniques modernes sont à cet égard remarquablement efficaces, un concepteur de grand talent peut avec des reproductions, des symboles et certaines évocations visuelles et sonores, recréer les éléments d'une atmosphère authentique. L'appel à de très nombreux témoignages pourrait inspirer un décorateur d'un talent original dont le choix serait mis au concours.

3) Les dimensions de la maison ne se prêtent pas à des réunions importantes, mais à des séminaires dont le niveau devrait être inversement proportionnel au nombre de participants. Nous voulons dire pas là qu'une évocation extrêmement approfondie et un travail de formation intense doivent être l'objectif des animateurs de la "Maison Jean Monnet". La chance veut que beaucoup des acteurs de la création de la Communauté soient encore présents dans la région parisienne. Mais bien entendu la proximité de Bruxelles, de Strasbourg permettra de recourir à une grande variété d'intervenants.

III - Nous nous sommes situés dans la perspective d'une évocation des origines de la Communauté et d'une formation des futurs cadres des Institutions. Si cette perspective, qui peut être élargie à d'autres cadres (de l'Université, de l'Economie, des Syndicats ..) n'était pas retenue ou paraissait insuffisante, il faudrait rechercher d'autres types de réunions ayant valeur exemplaire, mais toujours rattachées à l'oeuvre de Jean Monnet.

On peut envisager dans cet esprit des séminaires sur l'avenir de la Communauté réunissant parlementaires, journalistes et universitaires, ou de petits colloques de chercheurs spécialisés dans l'histoire européenne, ou des stages de formation de jeunes travailleurs puisque Jean Monnet souhaitait que son message fut transmis aux jeunes générations.

IV - Les autorités budgétaires du Parlement Européen doivent être conscientes des conséquences financières de la mission qui leur a été assignée. En tout état de cause la gestion permanente de la maison implique, en plus de réparations immobilières, la remise en marche d'urgence du chauffage dont l'arrêt a été très préjudiciable, l'attribution d'une voiture au gardien et un contrat de jardinier etc.. Ces dépenses de base ne sont justifiées que si un minimum d'activités intellectuelles d'organisation, de contacts exploratoires, de programmation, est décidé rapidement. Ce minimum implique à son tour des frais d'animation et de secrétariat qui ne seront utilement

amortis, en bonne gestion, que si un courant d'opérations réellement significatives et de très haute qualité est imaginé pour un proche avenir. En ce domaine c'est donc l'imagination qui doit avoir le dernier mot.

- V - L'existence de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, la création envisagée d'une Association des amis de Jean Monnet, donneraient aux responsables et aux gestionnaires du projet, s'ils le désirent, toutes les garanties utiles sur la fidélité au souvenir de Jean Monnet et sur l'authenticité du message délivré à Houjarray.

Amendement au budget
présenté par

1979
représentative du Parlement

MM. Ludwig FELLERMAIER, au nom du Groupe Socialiste, SPD
Egon KLEPSCH, au nom du Groupe Démocrate-Chrétien, CDU
Jahn BAAS, au nom du Groupe Libéral et Démocratique, VVD
Lord BESSBOROUGH, au nom du Groupe Conservateur européen,
Renato SANDRI, au nom du Groupe Communiste et apparentés
P.C.I. Ital.

Chapitre 100, art. 1002

Ajouter 600.000 U.C.E.

Motivation :

Acquisition de la demeure de Jean MONNET, afin de la mettre à la disposition de groupes d'études et de rencontres communautaires, conformément à la décision prise par le Bureau élargi lors de sa réunion du jeudi 5 avril. Les modalités de l'acquisition ainsi que de la gestion seront fixées par le Bureau du Parlement en accord avec les autres Institutions.

Maison d'Houjarray

B. Suggestions pour un dispositif.

I - Nous nous plaçons dans l'hypothèse où le Parlement Européen aurait renoncé à son projet de construire des bâtiments annexes. La maison d'Houjarray serait donc seulement un lieu de conférences avec une salle de réunion et une salle-à-manger pour un groupe d'une quinzaine de personnes au maximum. Les groupes seraient logés dans une hôtellerie du voisinage. Une salle de projection serait aménagée dans le garage.

Le premier étage pourrait comporter deux chambres disponibles pour des chercheurs et un bureau de secrétariat. Il faudrait reconstituer un minimum de bibliothèque pour les chercheurs.

La présence de Jean Monnet s'exprimerait dans une suite de photos légendées qui, avec des fac-similés de documents personnels qui sont à Lausanne, constitueraient une série de panneaux d'exposition. Les objets personnels ayant été dispersés, il n'est évidemment pas possible de faire, même partiellement, un musée.

II - La justification de cet achat et de son affectation n'est pas seulement le souvenir de Jean Monnet, mais aussi le fait que c'est en ce lieu qu'a été conçu le Plan Schuman. Il serait donc naturel de concentrer là l'activité de recherche et de discussion sur la force et la continuité des Institutions européennes.

Il n'existe pas en Europe de Centre de réflexion sur ces Institutions. S'il devait y en avoir un, on ne pourrait trouver d'endroit plus symbolique. Ce n'est pas par hasard que l'Europe a été conçue ici (comme en atteste la photo de Jean Monnet, Robert Schuman et Bernard Clappier, prise devant la maison d'Houjarray en mai 1950). Les hommes qui ont participé à cette création, ici même, peuvent en témoigner. Ils sont encore nombreux et notamment à Paris. Ils sont prêts à faire revivre cette époque de la création

et de rappeler l'effort que Jean Monnet a conduit sans interruption à travers son Comité d'Action jusqu'au 1975. Ils peuvent prolonger l'expérience vécue au cours d'échanges de vues prospectifs.

Il y aurait un grand avantage à ce que les jeunes fonctionnaires de la Communauté viennent prendre ici un peu de recul par rapport à leur travail quotidien et s'inspirer de la pensée des fondateurs. Cette leçon pourrait d'ailleurs être étendue à d'autres groupes (étudiants des grandes écoles, jeunes travailleurs), qui ne comprennent pas toujours les principes de base de la Communauté ni sa nécessité historique. Par là on évitera le "gap" des générations dont on voit les premiers signes.

III -

Les participants normaux aux stages de deux jours que l'on pourrait tenir une ou deux fois par mois seraient donc par priorité les stagiaires et les jeunes agents recrutés par la Communauté, et ceci autant que possible dans le cadre des activités de formation continue et de perfectionnement qu'assument les Institutions pour leur personnel.

Si les Communautés trouvaient une difficulté à faire rentrer dans leurs activités normales de recyclage une session de ce type, il serait utile qu'une décision politique intervienne pour l'instituer, compte tenu des risques de déviation ou de rupture psychologiques évoqués plus haut. Ajoutons que l'ouverture des archives historiques de la Communauté va donner dès cette année un grand élan à la recherche universitaire dans nos pays. Un intérêt nouveau va être porté à l'oeuvre des fondateurs de la Communauté.

IV -

Pratiquement on peut envisager une vingtaine de stages par an réunissant un total de 300 participants, moitié Commission, moitié Parlement. Une plus grande utilisation est concevable si l'on étend ces stages aux séminaires organisés par la Communauté ou en dehors d'elle par les grandes écoles, le Collège de l'Europe, l'INSEAD, les organisations de jeunesse et de formation permanente et l'Office Franco-allemand. D'une façon plus générale, tout groupe de réflexion qui se concentrerait sur les problèmes et la méthode communautaires tant pour expliquer le passé que pour préparer l'avenir, trouverait là un cadre privilégié.

La gestion des stages et séminaires serait assurée sur place ou au Bureau du Parlement Européen à Paris, par un secrétariat permanent. Une

autre hypothèse serait de sous-traiter à une association spécialisée, comme il en existe un très grand nombre, la préparation et l'animation des stages de perfectionnement et la partie logistique des colloques.

Le gardiennage de la maison devra assurer en même temps des activités d'accueil, repas, boissons, projection de films et conduite d'une voiture. On ne doit pas se dissimuler que cette partie de la gestion sera lourde, (il faudra par exemple aller chercher et raccompagner à Paris chaque conférencier). Mais ces frais sont inhérents à la décision prise par le Parlement en 1979.

L'accueil des chercheurs est une hypothèse qui s'inscrit naturellement dans ce projet. En effet les Communautés, dans leur programme d'invitations ou à travers les bourses d'études qu'elles décernent ont la charge de plusieurs chercheurs de haut niveau, Européens ou non. Le cadre d'Houjarray se prêterait remarquablement à un accueil de quelques uns de ces chercheurs qui travailleraient dans le calme sur l'histoire de la Communauté et ses institutions, comme sur leurs prolongements, tout en ayant la possibilité d'exploiter les documents de travail que leur communiqueraient les centres spécialisés de Paris.

V -

Une approche plus précise de ce projet pourrait être envisagée au sein d'un comité d'initiative. La composition et la mise en route de ce comité seraient convenues d'un commun accord lors d'une rencontre réunissant un parlementaire membre de la commission compétente du Parlement Européen, le représentant de son Bureau de Paris, et deux anciens collaborateurs de Jean Monnet garants de la pensée qui l'a animé.

Schéma d'une session de deux jours

Premier jour :

Conférenciers possibles :

Matinée : Conférence et discussion:
"Histoire de l'unité européenne"
a) l'idée fédéraliste jusqu'en 1945
b) 1945-1950 : les paroles, les espoirs.

Bernard Voyenne
Jean-Pierre Gouzy
Roger Massip

Déjeuner :

Après-midi : Conférence :
a) La déclaration Schuman est née ici.
b) la Conférence de Paris

Etienne Hirsch
Pierre Uri
Paul Reuter
Bernard Clappier

Soir : Film : BBC ou ANTENNE 2

Deuxième jour :

Matinée : Conférence:
- L'expérience de la CECA

- Relance de Messine, Genèse
du Traité de Rome

Paul Delouvrier
Jean Guyot
Jean Poincaré

Pierre Drouin
Jean Lecerf
Jacques Mallet

Déjeuner :

Après-midi : Conférence:
Le système institutionnel, clé de voûte
de la Communauté.

Michel Gaudet
Paul Reuter
P.H. Teitgen
Robert Lecourt
Maurice Lagrange

17h00 : Départ pour Paris pour trains du soir.

N.B.1) Ce schéma est court. A la belle saison, de mai à novembre, on devrait prolonger par un week-end permettant d'approfondir les contacts et de faire un peu de tourisme dans la région. Tout est fonction des budgets. On ne se dissimule pas que ces courtes journées sont presque insuffisantes.

N.B.2) Les noms de conférenciers suggérés sont indicatifs. Ils tendent à montrer qu'il y a un "staff" suffisant sur place. Bien entendu il faudrait y ajouter des parlementaires européens disponibles, et dans toute la mesure du possible on ferait appel à des personnalités d'autres nationalités.